FRC 3. 24756 Pt. 2
24756
Case
FRC
12630

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR MOLLEVAUT

AU CORPS LÉGISLATIF,

Dans la séance du 27 ventose an 9.

J'AI l'honneur d'offrir au Corps législatif un ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse.

L'auteur est le citoyen MICHEL, directeur du pensionnat établi près l'école centrale de la *Meurthe*.

Le titre : *Elémens de grammaire générale, appliqués spécialement à la langue française.*

Cette production mérite de n'être pas confondue avec celles du même genre que nous voyons souvent éclore. Je l'ai examinée attentivement. Témoin des heureux effets qu'elle a produits, je déclare avec confiance que l'auteur s'est assuré, par elle, des droits à la reconnoissance de ses concitoyens. Il enseignoit depuis long-temps. Un grand nombre d'élèves distingués étoient sortis de son école, lorsqu'en l'an VII parut la Grammaire générale de l'illustre instituteur des sourds et muets.

Animé du desir de se rendre utile de plus en plus en perfectionnant l'art d'enseigner, le citoyen MICHEL médite, analyse cet ouvrage. Il trace, il exécute le plan d'une théorie nouvelle. Des essais très-satisfaisans le dédommagent d'un travail opiniâtre et vainqueur de nombreuses difficultés.

Mais une sage défiance engage l'instituteur modeste et circonspect à mettre sous les yeux du ministre de l'intérieur le plan qu'il a conçu, la marche qu'il a suivie. Il en reçoit une approbation d'autant moins équivoque et plus flatteuse, qu'il la doit uniquement à l'excellence des procédés soumis à l'examen des plus habiles connoisseurs : ce précieux encouragement produit de nouveaux efforts couronnés de nouveaux succès.

Des écoles centrales et beaucoup d'instituteurs se félicitent d'avoir adopté cette méthode, dont l'expérience, ce grand maître, développe tous les jours les avantages et assure la durée.

Il est véritablement difficile de tracer avec plus de clarté, plus de sens et de justesse la route à suivre par la jeunesse à l'entrée de la carrière de l'étude. Par elle, les enfans s'habituent de bonne heure à observer, à réfléchir, à bien raisonner ; par elle, leur esprit n'admet que des notions exactes, repousse les expressions erronées, se nourrit d'idées justes, et se prépare à étudier un jour avec succès les langues les moins faciles et les sciences les plus abstraites.

Quoique le citoyen MICHEL ait puisé dans les meilleures sources, et qu'il doive le fond de son ouvrage à celui d'un homme très-profond et si justement célèbre, le citoyen SICARD ; cependant la méthode, l'ordre, la précision, beaucoup de traits essentiels lui appartiennent.

Au mérite d'avoir rassemblé dans un cadre fort circonscrit une foule de notions éparses, il a réuni celui d'avoir justifié la théorie par la pratique, et le champ de l'instruction publique doit à son travail d'importantes améliorations.

A ce juste tribut d'éloges mérités par le directeur du pensionnat existant près l'école centrale *de la Meurthe*, permettez, mes collègues, que j'ajoute un hommage solemnel aux talens et aux vertus des professeurs de cette école distinguée, où règnent le goût, l'érudition, l'honneur, une tendre affection pour les élèves, la plus saine morale. Le zèle éclairé, courageux de ces hommes respectables a élevé l'enseignement, en peu d'années, à un degré de perfection qui bientôt, si je ne me trompe, laissera peu à desirer aux amis des lettres, des arts, des sciences et de la patrie.

BAUDOUIN, Imprimeur du Corps législatif et du Tribunat, rue de Grenelle-St.-Germain, n° 1131.